



# Conseil économique et social

Distr. générale  
11 mars 2011  
Français  
Original : anglais

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire de 2010  
16-21 mai 2011

**Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009,  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
par les organisations non gouvernementales dotées  
du statut consultatif auprès du Conseil économique  
et social, en application de la résolution 1996/31  
du Conseil**

**Note du Secrétaire général**

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. China International Institute of Multinational Corporations . . . . .	2
2. Comité de coordination du service volontaire international . . . . .	3
3. Franklin and Eleanor Roosevelt Institute . . . . .	5
4. Il Cenacolo . . . . .	6
5. International Association for Human Values . . . . .	7
6. Association internationale pour l'intégration, la dignité et la promotion économique . . . . .	8
7. Centre de recherche en droit international de l'environnement . . . . .	10
8. Fédération internationale pour le planning familial (région Afrique) . . . . .	11
9. Organisation d'aide humanitaire Intersos . . . . .	13
10. Women's Political Watch . . . . .	15



# **1. China International Institute of Multinational Corporations**

**Statut spécial accordé en 2006**

## **I. Introduction**

Le China International Institute of Multinational Corporations, fondé le 1<sup>er</sup> janvier 1993, concentre son attention sur les activités des sociétés multinationales en Chine.

### **A. Buts et principes d'action de l'organisation**

L'organisation a principalement pour but de promouvoir la croissance et le développement des entreprises multinationales et de faciliter la coopération entre les sociétés chinoises et les sociétés étrangères. À cette fin, l'organisation, qui a pour mission de fournir des services aux sociétés multinationales, a organisé, avec le soutien du Gouvernement, 10 grandes conférences en coopération avec des ministères et commissions compétents, des organisations internationales et des chambres de commerce.

### **B. Changements majeurs survenus dans l'organisation**

À mesure que la nature de ses travaux a changé, passant progressivement de l'accent mis sur la recherche à la fourniture de services aux entreprises, le 8 décembre 2009, l'organisation a changé son nom en China International Council for the Promotion of Multinational Corporations, avec l'approbation du Conseil d'État.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

### **A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires**

En 2007, des représentants de l'organisation ont pris part à la présentation du Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 à Beijing, et en 2008, ils ont assisté à la seizième session de la Commission du développement durable à New York, à la deuxième conférence annuelle de l'Initiative relative aux principes éthiques de l'investissement, organisé conjointement par l'Initiative et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Pacte mondial à Beijing.

### **B. Coopération avec les organismes des Nations Unies**

Depuis 2007, l'organisation a organisé à quatre reprises une table ronde de directeurs généraux de sociétés chinoises et multinationales. Ces réunions ont eu lieu sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

(CNUCED), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et du PNUE, ainsi que du Pacte mondial. En 2008, dans le cadre du Partenariat chinois sur les changements climatiques, un programme conjoint des Nations Unies et des Gouvernements chinois et espagnol, l'organisation a exécuté un projet subsidiaire sur l'introduction et la diffusion de technologies de combustion propre du charbon. Toujours en 2008, elle a accueilli des réunions du Pacte mondial, en coopération avec d'autres entités chinoises, avec la participation du Secrétaire général. Elle a également participé à la célébration d'une série de manifestations des Nations Unies, y compris la Journée des Nations Unies et, en 2009, à la célébration du trentième anniversaire de la présence du système des nations en Chine et des 30 années de coopération entre la Chine et le PNUD.

### **C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a créé des programmes destinés à promouvoir activement des technologies de combustion propre du charbon dans les principales provinces chinoises productrices du charbon, y compris la diffusion de ces technologies; l'amélioration de la capacité de l'industrie du charbon et de l'énergie non polluante et dans le domaine des changements climatiques; elle a encouragé les initiatives « vertes » pour l'industrie, et a rendu hommage aux entreprises qui assument activement des responsabilités sociales de manière à parvenir à un développement durable de l'industrie et de l'humanité tout entière.

## **2. Comité de coordination du service volontaire international**

**Statut spécial accordé en 1970**

### **I. Introduction**

Fondé en 1948, le Comité de coordination du service volontaire international est un organisme de coordination pour les organisations du service volontaire international composé de plus de 250 associations membres dans 96 pays, y compris cinq réseaux internationaux et plusieurs structures et plates-formes régionales.

### **Changements majeurs survenus dans l'organisation**

La structure du comité exécutif et son approche à la coordination mondiale ont été modifiées à l'issue de sa troisième assemblée générale, tenue en Ukraine en 2007. Le passage d'une approche géographique (avec des vice-présidents chargés des différents continents) à une coopération thématique internationale (avec des vice-présidents chargés des relations extérieures de l'amélioration de la qualité, de la création de capacités et de l'impact) a permis à l'organisation de développer un savoir-faire spécifique et d'améliorer le soutien apporté à la coopération avec ses membres et leur développement institutionnel. Les principales questions qui font actuellement l'objet d'une coopération entre les membres sont le patrimoine mondial, la promotion de la santé, la transformation des conflits, le dialogue interculturel et le développement durable, avec deux thèmes transversaux, l'éducation extrascolaire et la sensibilisation à la question de l'égalité des sexes.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation contribue aux travaux de l'Organisation des Nations Unies principalement par le biais de son association avec les deux institutions dont le domaine d'action et la compétence sont les plus proches de ceux de ses organisations membres, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (le réseau a été créé en 1948 sous les auspices de cette dernière) et les Volontaires des Nations Unies (l'organisation a participé aux consultations concernant le mandat de cette institution). Les organisations membres exécutent régulièrement des centaines de projets dans différentes régions du monde sur des questions allant de l'éducation pour le développement durable à la transformation des conflits, la prévention du VIH/sida et le dialogue entre les cultures et les civilisations.

### **A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires**

L'organisation a fait partie du comité de liaison ONG-UNESCO entre 2005 et 2009 et au comité des organisations non gouvernementales du Conseil d'administration de l'UNESCO. En 2007 et 2009, l'organisation a facilité la réunion des observateurs au Forum de la jeunesse de l'UNESCO. À la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable tenue à Bonn en 2009, l'organisation était représentée parmi les 25 organisations de jeunes travaillant dans le domaine de l'éducation pour le développement durable. Ses représentants ont participé à une réunion préparatoire de l'Année internationale des volontaires plus 10, tenue à Bonn en 2009.

### **B. Coopération avec les organismes des Nations Unies**

La campagne des volontaires pour le Patrimoine mondial a été conduite dans l'été des années 2008, 2009 et 2010 à divers sites du Patrimoine mondial. Des projets de l'organisation sont exécutés chaque année sur des sites du Patrimoine mondial en collaboration avec le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO. D'autres projets visent à sensibiliser les populations à la protection de l'environnement mondial et à promouvoir des mesures à cet égard, et à renforcer la solidarité entre tous les peuples du monde. L'UNESCO a mis en relief les activités relatives aux approches interculturelles au développement durable mises en œuvre au Cambodge, en Indonésie, en Thaïlande et au Viet Nam en 2008 et 2009, en tant qu'exemples de pratiques optimales en matière d'éducation pour le développement durable.

### **C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

En plus des activités mentionnées ci-devant, l'organisation a ciblé les objectifs grâce à des initiatives et des publications spécifiques, notamment au niveau régional, y compris l'alphabétisation par le biais de l'éducation extrascolaire et du service volontaire international et une publication destinée à aider les organisations

à développer des mesures concrètes susceptibles de stimuler la réflexion et d'accroître la compréhension des problèmes du développement durable parmi les volontaires et leurs communautés.

### **3. Franklin and Eleanor Roosevelt Institute**

**Statut spécial accordé en 1998**

#### **I. Introduction**

##### **A. Buts et principes d'action de l'organisation**

Depuis des décennies, l'Institut s'emploie à promouvoir l'héritage et les valeurs de Franklin et d'Eleanor Roosevelt. Qu'il s'agisse de rendre hommage à des dirigeants qui incarnent les idéaux des Roosevelt, ou d'habiliter des dirigeants ascendants à édifier un avenir plus progressiste, l'Institut protège et encourage la vision de Franklin et d'Eleanor Roosevelt.

##### **B. Changements majeurs survenus dans l'organisation**

En 2008, l'Institut a élargi ses contacts avec les jeunes en incorporant une institution estudiantine affiliée. En 2009, on a recruté un nouveau président et directeur général en vue de transformer l'Institut en un centre de réflexion progressiste et une organisation développant l'aptitude au commandement. L'Institut a créé des bureaux additionnels, notamment à New York et à Washington, et a lancé le Centre des quatre libertés, qui soutient des institutions progressistes à mesure qu'elles relèvent les défis fondamentaux de l'époque.

#### **II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Entre 2006 et 2009, l'Institut a conduit une série d'activités qui contribuent aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, entre autres en décernant le Prix international Franklin Delano Roosevelt pour la promotion des personnes handicapées au Gouvernement polonais en 2006 et au Gouvernement néo-zélandais en 2009. Le Prix a été créé pour encourager le soutien apporté dans le monde à la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée en 2006. En outre, l'Institut a organisé en 2008 deux manifestations destinées à marquer le soixantième anniversaire de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

##### **A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires**

L'Institut a été l'un des organisateurs de la conférence sur l'instauration d'une paix stable et durable en Amérique centrale, tenue au Siège de l'ONU en 2007 à l'occasion du vingtième anniversaire de l'accord d'Esquipulas II. En 2006, des représentants de l'Institut ont participé à plusieurs sessions du Comité spécial

chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées.

## **B. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Dans le cadre de son réseau, l'Institut a créé un centre de politique énergétique et environnementale destiné à habiliter des étudiants à élaborer dans ces domaines des recommandations basées sur leur propre recherche scientifique critique; et un centre de politique éducationnelle, qui vise à engager des étudiants avec les systèmes d'éducation locaux et nationaux et à les mettre à même non seulement de conduire des études, mais également à réfléchir et à partager leur propre expérience en matière d'éducation.

## **4. Il Cenacolo**

**Statut spécial accordé en 1998**

### **I. Introduction**

Il Cenacolo est une organisation non gouvernementale ayant son siège à Rome. Elle est affiliée à une organisation à but non lucratif, World Health Clinicians, basée à Norwalk dans le Connecticut, et s'intéresse principalement aux questions concernant les femmes et les enfants.

### **A. Buts et principes d'action de l'organisation**

Les buts de l'organisation sont centrés sur des questions concernant les femmes, telles que la violence à l'encontre des femmes, à la fois physique et psychologique; la santé des femmes et celle de leurs enfants; et leur survie, qui est souvent liée aux hommes avec lesquels elles partagent leur vie.

### **B. Changements majeurs survenus dans l'organisation**

Depuis 2009, l'organisation est étroitement associée avec World Health Clinicians, organisation avec laquelle elle est en train d'ouvrir un dispensaire au Zimbabwe. Cette dernière vise principalement à arrêter la transmission du VIH de la mère à l'enfant, à fournir des médicaments et à impartir une éducation en matière de prévention du VIH, et à régler les problèmes posés par le grand nombre d'orphelins créés par l'épidémie. Par conséquent, les objectifs de l'organisation portent désormais sur les questions de santé et de survie des femmes et des enfants en Afrique.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

### **A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires**

L'organisation a collaboré avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et a participé à la Commission de la condition de la femme.

### **B. Coopération avec des organismes des Nations Unies**

L'organisation est désireuse de collaborer avec tout organisme des Nations Unies qui traite des questions concernant les femmes et les enfants dans les pays en développement, principalement avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes).

### **C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le projet sur la violence parmi les jeunes (2008-2009) mettait l'accent sur des enfants âgés de 6 à 15 ans appartenant à différents groupes socioéconomiques et culturels. Des activités incluaient des réunions de groupe qui soulignaient l'importance des droits et des obligations, et des jeux de table. Un autre projet, exécuté en 2009, a examiné les problèmes qui se posent aux femmes immigrantes et aux enfants préscolaires, y compris les problèmes d'identité, les problèmes psychologiques, relationnels et culturels, qui ont été discutés franchement dans le cadre de séances collectives ou individuelles.

## **5. International Association for Human Values**

**Statut spécial accordé en 2002**

### **I. Introduction**

#### **Buts et principes d'action de l'organisation**

L'International Association for Human Values (IAHV) est une organisation caritative et éducative défendant le respect des valeurs humaines dans la société. Son objectif ultime est l'avènement d'une société dans laquelle l'existence de tous les êtres humains est l'illustration des valeurs humaines.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

### **Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation soutient les objectifs du Millénaire pour le développement grâce à des programmes de développement socioéconomique dans les domaines des secours en cas de catastrophe, du développement local, de l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'environnement et l'éducation :

**Objectif 1.** Le programme santé, hygiène, harmonie dans la diversité et valeurs humaines vise à garantir que chaque zone rurale ou village dispose de foyers pour les sans-abri et de services de santé, et qu'il respecte les valeurs humaines et l'harmonie dans la diversité.

**Objectif 2.** En collaboration avec Art of Living Foundation, l'organisation soutient les programmes d'éducation scolaire gratuite pour des enfants vivants dans des zones tribales et rurales, et dans les bidonvilles.

**Objectif 3.** L'organisation soutient des programmes destinés à mettre en place des services de santé et d'hygiène de base pour les femmes rurales, à encourager l'éducation des femmes vivant dans les zones rurales et tribales, à créer des communautés où les femmes peuvent apprendre et trouver un emploi, à prévenir l'infanticide féminin, à sensibiliser la population au VIH/sida et à développer l'aptitude au commandement.

**Objectif 7.** La campagne « Mission Green Earth Stand Up Take Action » a été lancée en 2008; l'organisation s'est engagée à planter 100 millions d'arbres dans le monde, à mobiliser 100 millions de personnes pour la lutte contre la pauvreté, et à soutenir les objectifs du Millénaire pour le développement.

## **6. Association internationale pour l'intégration, la dignité et la promotion économique**

**Statut spécial accordé en 2006**

### **I. Introduction**

L'association internationale pour l'intégration, la dignité et la promotion économique est la première organisation internationale de sensibilisation dont la plupart des dirigeants et des membres sont des personnes qui ont une connaissance personnelle des défis posés par la lèpre, connue également comme la maladie de Hansen.

#### **A. Buts et principes d'action de l'organisation**

Le but de l'organisation consiste à faire participer activement des personnes qui ont une connaissance personnelle des problèmes posés par la lèpre/maladie de Hansen à sa gestion, et à l'élaboration, la planification et l'exécution de programmes connexes, y compris la campagne mondiale de lutte contre la

stigmatisation associée à la lèpre; le processus de responsabilisation; les projets d'autosuffisance; les bourses d'études; le soutien psychologique; l'éducation des professionnels et du public; et la sensibilisation des médias.

## **B. Changements majeurs survenus dans l'organisation**

L'organisation a porté le nombre de pays où elle est représentée de 12 en 2004 à 22 en 2009, dont 80 % en Afrique et dans la province chinoise de Taiwan.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

### **A. Coopération avec les organismes des Nations Unies**

En 2008, répondant à une demande du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Association a présenté deux documents basés sur des informations provenant de 17 pays. Dans le contexte de la résolution 8/13 du Conseil des droits de l'homme, des représentants de l'organisation ont participé aux consultations à participation non limitée sur l'élimination de la discrimination contre les personnes touchées par la lèpre et les membres de leur famille tenues à Genève en 2009. Par la suite, la même année, dans le cadre de la suite donnée à la résolution, l'organisation a présenté des propositions concernant des projets de principes et de directives et a soumis des informations à plusieurs occasions, entre autres des observations sur les politiques, les questions relatives aux femmes et l'emploi de la terminologie.

### **B. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Pour permettre à des personnes de lancer des entreprises ou de les élargir, l'organisation a fourni des microcrédits au Brésil, en Chine, en Inde, au Népal et au Nigéria. Elle a accordé des bourses à des garçons et des filles qui fréquentent des écoles primaires et secondaires en Chine, en Inde et au Népal. Dans le cadre de la suite donnée à la première conférence internationale sur les problèmes rencontrés par les femmes touchées par la lèpre, tenue en 2002, des ateliers sur l'autonomisation des femmes ont été organisés au Brésil, en Inde, au Népal et au Nigéria. Au Brésil, des associations officieuses de femmes sont formées en tant que de besoin pour la solution de problèmes spécifiques, et des femmes dirigeantes organisent des réunions locales consacrées à l'examen des problèmes posés par la lèpre et la stigmatisation qui y est associée.

## **7. Centre de recherche en droit international de l'environnement**

**Statut consultatif accordé en 2002**

### **I. Introduction**

Le Centre de recherche en droit international de l'environnement est un organisme de recherche indépendant à but non lucratif, créé en 1995 et ayant son siège dans la Maison internationale de l'environnement à Genève. Il fournit un forum pour la collaboration entre des chercheurs du Nord et du Sud.

### **Buts et principes d'action de l'organisation**

Le Centre a pour but la mise en place d'un cadre légal et institutionnel propice à une gestion durable de l'environnement dans les pays en développement, dans un contexte international équitable.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Le Centre contribue aux travaux de l'Organisation des Nations Unies en général, et plus particulièrement aux institutions qui traitent du développement durable, grâce à ses recherches axées sur des politiques qui combinent des compétences concernant les principaux problèmes du Sud avec des connaissances approfondies dans le domaine du droit international.

### **A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires**

Des représentants du Centre ont participé à la quatorzième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Poznan en 2008; à la huitième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, tenue à New York en 2000; et à la huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, tenue à New York en 2009. Le Centre a également participé aux réunions du Conseil d'administration du PNUE et au Réseau des femmes ministres et dirigeants dans le domaine de l'environnement en 2009.

### **B. Coopération avec les organismes des Nations Unies**

Le Centre a fait une déclaration sur le droit fondamental à l'eau à une réunion du Conseil des droits de l'homme en 2007; a fait une contribution écrite au rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation; et en 2009, il a collaboré avec l'expert indépendant sur la question des obligations découlant des droits de l'homme en ce qui concerne l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement.

### **C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Centre contribue au développement durable par ses recherches théoriques, ses documents d'orientation et ses publications sur l'atténuation de la pauvreté dans le Sud. Tous les projets de recherche et produits de l'organisation contribuent à la réalisation des objectifs. Pendant la période considérée, ses travaux ont porté principalement sur le régime juridique de l'eau et les réformes des politiques connexes en Inde, y compris l'accès à l'eau dans les zones rurales et urbaines; l'équité dans la répartition de l'eau aux fins de l'irrigation; et les cadres institutionnels destinés à assurer un accès équitable et durable à l'eau pour les ménages et la subsistance. Ses recherches ont abouti à la publication de trois livres sur des questions relatives au régime juridique de l'eau en 2009 et 2010.

## **8. Fédération internationale pour le planning familial (région Afrique)**

Statut spécial accordé en 2002

### **I. Introduction**

En Afrique, la Fédération internationale pour le planning familial travaille dans 42 pays par le biais de ses associations membres, comptant 2 800 centres de services qui servent chaque année quelque 6 millions de personnes parmi les plus pauvres et les plus démunies.

#### **A. Buts et principes d'action de l'organisation**

La Fédération est persuadée que les droits en matière de sexualité et de procréation devraient être reconnus sur le plan international en tant que droits de l'homme et donc garantis pour tous.

#### **B. Changements majeurs survenus dans l'organisation**

En 2009, le bureau régional pour l'Afrique a modifié sa constitution. Les changements apportés confèrent une autorité et des responsabilités accrues au Conseil exécutif; le Conseil régional est devenu un forum d'apprentissage et un espace pour le partage de l'expérience entre les membres.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

### **A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires**

Des représentants de l'organisation ont participé aux réunions suivantes : à la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à

New York en 2009; à la quatrième Conférence internationale de parlementaires sur la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue à Addis-Abeba en 2009; à l'examen de 15 années d'exécution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, organisé à New York en 2009; et à la réunion d'examen annuelle du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de l'hygiène sexuelle et de la santé procréative et des droits connexes, et de ses liens avec le VIH/sida, tenue à Genève en 2009.

## **B. Coopération avec les organismes des Nations Unies**

Pendant la période considérée, l'organisation : a) a formulé, en collaboration avec le FNUAP, un cadre politique continental sur l'hygiène sexuelle et la santé procréative et les droits connexes en tant que contribution au Plan d'action de Maputo, adopté par les ministres africains de la santé à une session extraordinaire de la Conférence des ministres africains de la santé tenue en 2006, et entériné par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en 2007; b) a signé un mémorandum d'accord avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) sur la collaboration au niveau des pays entre les associations membres et le coordonnateur ONUSIDA; c) a accueilli, conjointement avec l'ONUSIDA, une réunion par satellite sur l'hygiène sexuelle et la santé procréative et les droits connexes et les liens avec le VIH/sida dans le cadre de la conférence internationale sur le sida et les maladies transmissibles sexuellement en Afrique, tenue à Dakar en 2008; d) a accueilli en 2009, avec le soutien de l'ONUSIDA, le mécanisme de soutien technique de l'Afrique de l'Est, de concert avec le Centre des études familiales africaines et de l'Alliance internationale contre le VIH/sida; et e) a collaboré avec le FNUAP et l'ONUSIDA au Swaziland et au Malawi aux fins de l'évaluation rapide de l'hygiène sexuelle et de la santé procréative et des droits connexes et de leurs liens avec le VIH/sida.

## **C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Pour soutenir la réalisation des objectifs, l'organisation a collaboré avec l'ONUSIDA dans la mise en œuvre de l'indice de stigmatisation en Éthiopie et au Malawi; a lutté contre les lois qui érigent le VIH/sida en infraction pénale; et a créé un partenariat avec la société des juristes de l'Afrique de l'Est, l'ONUSIDA et l'assemblée législative de l'Afrique de l'Est en vue d'élaborer une loi type sur le VIH/sida pour la Communauté de l'Afrique de l'Est. Elle a également amélioré l'accès aux services, y compris l'élaboration et la mise en place d'une évaluation rapide de l'hygiène sexuelle et de la santé procréative et des droits connexes, y compris les liens avec le VIH/sida, et l'intégration de l'hygiène sexuelle et de la santé procréative, des droits connexes et du VIH/sida dans les activités des associations membres. Ses autres activités incluaient les suivantes : une trousse complète en matière d'hygiène sexuelle, de santé procréative et de VIH/sida pour adolescents; une politique concernant le VIH/sida sur le lieu de travail pour la lutte contre la stigmatisation et la discrimination; et des activités conduites à l'occasion de la Journée mondiale des jeunes en République démocratique du Congo et de la Journée mondiale du sida au Bénin.

## **9. Organisation d'aide humanitaire Intersos**

Statut consultatif spécial accordé en 2002

### **I. Introduction**

L'Organisation humanitaire Intersos travaille dans 15 pays situés sur quatre continents. Elle met l'accent principalement sur les crises les plus complexes du continent africain, y compris le Tchad, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan du Sud et le Darfour.

#### **A. Buts et principes d'action de l'organisation**

Les trois principaux buts de l'organisation sont les suivants : a) réagir immédiatement aux crises humanitaires en apportant des secours aux victimes de conflits armés, de la sécheresse et de la famine; en prenant des mesures en présence de mines terrestres ou d'engins non explosés; et en fournissant des secours dans d'autres types de catastrophes; b) tout en fournissant les premiers secours d'urgence, commencer à œuvrer en faveur du retour à des conditions de vie normales, à la reprise du dialogue et au renforcement de la paix, de la reconstruction et de la croissance; et c) encourager la société italienne à faciliter le développement et la diffusion d'une culture de solidarité et de justice internationale et à participer aux activités menées à cet égard. Pour atteindre ces buts, l'organisation maintient une structure opérationnelle souple.

#### **B. Changements majeurs survenus dans l'organisation**

L'organisation est en train de créer un nouveau réseau international dans les pays où elle est intervenue dans le passé et qui ne souffrent plus de crises aiguës. Ce changement permettra à des organisations locales, déjà formées pendant années de la présence d'Intersos, à devenir autonomes et à continuer à soutenir leurs communautés dans les années à venir. Elles deviendront des organisations affiliées au réseau international d'Intersos qui assurera des échanges et un soutien continu.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

#### **A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires**

Le bureau de l'organisation à Genève veille à maintenir une liaison constante avec ses principaux partenaires humanitaires, et ses représentants participent à toutes les réunions pertinentes du Comité permanent interinstitutions tenues à Genève.

## B. Coopération avec des organismes des Nations Unies

L'organisation travaille en collaboration étroite avec du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans divers contextes, en mettant l'accent sur l'Afrique où il exécute une série de projets ciblant des réfugiés et des personnes déplacées en vue d'assurer leur subsistance et leur bien-être, avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur des questions concernant les enfants; et avec l'Office pour la coordination des affaires humanitaires aux fins d'une réaction rapide à des crises humanitaires dans le monde entier. Par le biais de son programme pilote de protection et de réinsertion des enfants vulnérables exécuté en collaboration avec l'UNICEF, l'organisation a apporté des secours à des enfants victimes de la guerre et de l'exclusion au Darfour méridional et occidental; avec le soutien du HCR, elle a organisé une intervention communautaire d'urgence en faveur des personnes déplacées au Soudan; et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), elle a assuré la sécurité alimentaire et la formation des populations vulnérables du Soudan. Elle a exécuté les projets suivants, entre autres : en collaboration avec le PNUD, elle a apporté un soutien en matière de logement à des personnes déplacées en Serbie; et, en collaboration avec l'UNESCO, elle a œuvré en faveur de la protection du patrimoine culturel du Kosovo.

## C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

**Objectif 1.** En intervenant dans les crises humanitaires par des programmes de soutien à la subsistance, de distribution de vivres et de paiement en espèces pour le travail, l'organisation contribue chaque jour à la réalisation de l'objectif 1 dans tous les pays où elle travaille.

**Objectif 2.** L'organisation intervient, souvent en partenariat avec l'UNICEF, dans des situations où l'éducation régulière est entravée par des conflits ou des catastrophes naturelles. Ses projets ciblent souvent des enfants, à la fois pour garantir que des années d'éducation ne sont pas perdues et pour les protéger contre des risques généralement courus par les réfugiés et les personnes déplacées.

**Objectif 3.** L'organisation intègre le souci de l'égalité des sexes dans tous ses projets et activités, en particulier pour garantir que des femmes vulnérables ne sont pas négligées par l'action humanitaire. À cet égard, son approche locale garantit la pleine participation des femmes à l'exécution de ses programmes et activités.

**Objectifs 4 et 5.** L'organisation exécute une série de projets qui ciblent la situation sanitaire. En particulier, dans des situations de crises, l'organisation s'emploie à garantir des conditions sanitaires appropriées et, dans certains cas, le bon fonctionnement des hôpitaux et des autres établissements sanitaires.

**Objectif 6.** Pendant la période considérée, l'organisation a exécuté des projets qui ciblent le VIH/sida. Le principal projet a été exécuté à Nairobi en partenariat avec une organisation non gouvernementale kényane. En outre, le VIH/sida est une question interdisciplinaire qui est intégrée dans beaucoup de projets de l'organisation.

## **10. Women's Political Watch**

**Statut spécial accordé en 2002**

### **I. Introduction**

#### **Buts et principes d'action de l'organisation**

Les activités de Women's Political Watch visent généralement à approfondir la démocratie pour les femmes dans ses multiples dimensions; à promouvoir le développement, en mettant l'accent sur l'éducation, la santé et l'aptitude à l'emploi; et à réduire la pauvreté en rompant le cycle de la pauvreté entre générations de femmes vivant dans les bidonvilles.

### **II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

#### **A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires**

L'organisation participe aux manifestations du système des Nations Unies et aux principaux programmes de l'Organisation. Les principaux thèmes sont le droit au développement, la paix et la sécurité et le développement, la Journée internationale des femmes, le dialogue des religions et l'élimination de la pauvreté et de la faim. L'organisation tient également des manifestations parallèles avec les membres de ses 25 centres.

#### **B. Coopération avec les organismes des Nations Unies**

L'organisation a participé à des ateliers sur la question de l'égalité des sexes conduits par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) à Katmandou en 2005 et 2006; une représentante a parlé à la conférence du PNUD sur la gouvernance tenue aux Philippines en 2007. Pour les autres questions intéressant les Nations Unies, les médias indiens ont recherché des citations, des interviews et des articles. En outre, l'organisation a publié de nombreux articles à l'appui de l'activité des organismes des Nations Unies.

#### **C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a œuvré en faveur de la réalisation des différentes phases des objectifs 1 à 5 dans ses 25 centres de développement qui servent les habitants des bidonvilles. Elle souhaiterait transformer ces centres en des enclaves des objectifs du Millénaire pour le développement, en tant que modèles à reproduire. Elle travaille de manière continue, 11 mois par an et année après année, en faveur de la réalisation des objectifs 1 à 5. Elle est attachée aux objectifs du Millénaire pour le développement en tant que cadre pratique, quantifiable et satisfaisant de la transformation.